

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **28e jour du mois de mars 2022**, à la salle Madeleine Lamoureux au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, à compter de 17 h. sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2022-093

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT : RÈGLEMENT 2022-333 - RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2021-325 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 980 000\$

La conseillère Isabelle Forcier donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant le 2022-325 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 980 000\$. Une copie du règlement est déposée séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT : RÈGLEMENT 2022-334 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 980 000\$

La conseillère Andréanne Ladouceur donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 980 000\$. Une copie du règlement est déposée séance tenante.

2022-094

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE DE CONTRIBUTION POUR LE FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT que La Ville de Val-des-Sources a présenté une demande d'aide financière dans le cadre de l'aménagement d'une place publique – Place de la Traversée auprès de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés;

CONSIDÉRANT que l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a confirmé l'acceptation du soutien financier et que la Ville de Val-des-Sources doit signer l'entente de contribution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE le Conseil de la Ville de Val-des-Sources autorise le directeur général à signer l'entente de contribution pour son projet de Place de la Traversée.

QUE le Conseil de la Ville de Val-des-Sources s'engage à verser sa contribution financière dans le projet tel qu'indiqué dans l'entente de contribution.

Adoptée

2022-095

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 17h10.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

**M. Georges-André Gagné, directeur
général et greffier-suppléant**